

Guide à l'intention des
patients et des familles
2021

Greffe de tissus pour chirurgie buccale



IWK Health

Also available in English:
Tissue Transplant in Oral Surgery (WU85-2227)



www.nshealth.ca

Greffe de tissus pour chirurgie buccale

Pendant votre chirurgie buccale (bouche), il se peut que l'on doive vous faire une greffe de tissu. Ce type de transplantation est appelé **allogreffe**.

D'où les tissus proviennent-ils?

Les tissus humains proviennent de donneurs qui, avant leur décès, avaient décidé de faire un don de tissus.

Quels tissus peuvent être greffés?

- **Peau** : Une fine couche de peau peut être utilisée pour remplacer des tissus endommagés, par exemple dans le cas des gencives des dents qui se déchaussent.
- **Os** : Les greffes d'os peuvent permettre de remplacer un os perdu ou manquant.
- **Péricarde** : Le péricarde est la membrane fibreuse qui enveloppe le cœur. Il peut être utilisé pour favoriser la régénération des tissus (restauration).

Quels sont les critères de sélection des donneurs de tissus?

- Les donneurs de tissus sont sélectionnés pour s'assurer qu'ils peuvent faire un don.
- En vertu de la loi canadienne, le sang d'un donneur doit être testé pour s'assurer qu'aucune maladie ne peut être transmise au receveur (personne qui reçoit le tissu du donneur). Il s'agit de :
 - › VIH
 - › Hépatite B et C
 - › Syphilis

Quels sont les risques des greffes de tissus?

Les tissus destinés aux greffes sont très sûrs. Comme dans tout acte médical, il y a des risques, comme les risques de maladie ou d'infection. Bien que les risques soient très faibles, assurez-vous de poser à votre fournisseur de soins de santé primaires ou au chirurgien transplantologue toutes vos questions.

Qu'est-ce que le consentement éclairé?

Avant la greffe de tissu, le chirurgien transplantologue vous présentera les risques et les avantages de la greffe puis vous demandera que vous y consentiez (autorisation).

Si vous ne comprenez pas totalement le traitement, assurez-vous de poser des questions.

À quoi puis-je m'attendre après une greffe de tissu?

- Parlez avec le chirurgien transplantologue pour savoir à quoi vous attendre après la chirurgie. Il vous expliquera :
 - › ce qui se passe pendant et après la chirurgie;
 - › la douleur ou l'enflure à laquelle vous devez vous attendre;
 - › quand vous pourrez reprendre vos activités habituelles.
- N'oubliez pas que bon nombre des symptômes suivant l'opération sont fréquents et ne sont pas causés par la greffe. Il se peut que la greffe entraîne des douleurs et de l'enflure.
- **Une douleur qui s'aggrave ou de la fièvre peuvent indiquer une complication.**

Que dois-je faire si je pense avoir un problème lié à la greffe?

- Appelez immédiatement votre fournisseur de soins de santé primaires pour lui expliquer vos symptômes.
- Si vous n'arrivez pas à joindre votre fournisseur de soins de santé primaires, appelez le chirurgien. Il se peut qu'il vous demande de venir à son cabinet ou de vous rendre immédiatement au service des urgences le plus proche de votre domicile.
- **Si vous présentez des symptômes inattendus la nuit, rendez-vous immédiatement au service des urgences le plus proche de votre domicile.** Une complication peut rapidement s'aggraver.

En savoir plus sur les dons de tissus en Nouvelle-Écosse :

Banque de tissus régionale

- › www.cdha.nshealth.ca/regional-tissue-bank
- › Téléphone (sans frais) : 1-800-314-6515.

OU

- › Appelez le service de localisation du QEII au 1-902-473-2220 et demandez que le spécialiste de la banque de tissus soit appelé par téléavertisseur.

Vous avez besoin d'autre information sur des questions de santé?

Vous trouverez la présente publication et toutes nos autres ressources à l'intention des patients à <https://library.nshealth.ca/PatientEducation> (en anglais seulement). Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et d'autres ressources. Pour plus d'information, allez à <http://library.novascotia.ca/fr>. Vous pouvez parler à une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse en tout temps, en composant le 8-1-1. Vous pouvez aussi consulter le <https://811.novascotia.ca/?lang=fr>. Pour découvrir d'autres programmes et services offerts dans votre collectivité, composez le 2-1-1 ou allez à <http://ns.211.ca> (en anglais seulement).

*Santé Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum.
Nous vous remercions de ne pas porter ni utiliser de produits parfumés.
www.nshealth.ca*

*Préparation : Programme de gestion du sang de la Nouvelle-Écosse
Conception : Services de la bibliothèque de Santé Nouvelle-Écosse*

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis uniquement à titre d'information et d'éducation. Ils ne remplacent pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un professionnel de la santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-2328 © Septembre 2021 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse
Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.